



Assurance Responsabilité Civile Organisateur de manifestations aériennes
BULLETIN D'ADHESION 2020



Police N°FR00010259AV17A souscrite par la FFPLUM et l'UFEGA
auprès d'XL Insurance Company SE, Représentée par XL Catlin Services SE, Succursale Française

FORMULAIRE RESERVE AUX LICENCIES DE LA FFPLUM, CLUBS ET STRUCTURES COMMERCIALES AFFILIES A LA FFPLUM

ASSURE :

NOM DU CLUB OU DE LA STRUCTURE AFFILIE FFPLUM :

Code FFPLUM :

Représentée par **Nom** : **Prénom** :

Ou si vous n'avez pas un club ou une structure commerciale affilié FFPLUM

Nom : **Prénom** : **N° adhérent FFPLUM** :

A COMPLETER DANS TOUS LES CAS :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tel : Fax : E-mail :

OBJET DE LA GARANTIE : La présente garantie a pour objet de garantir la responsabilité Civile pouvant incomber à l'Assuré pour les dommages corporels, matériels ou immatériels consécutifs causés à des tiers survenant au cours des manifestations aériennes inscrites au calendrier fédéral.

LIMITE DE GARANTIE : 4 000 000 d'Euros par sinistre pour les manifestations de faible et moyenne importance et 5 000 000 d'Euros par sinistre pour les manifestations de grande importance.

INFORMATION SUR LA MANIFESTATION :

- les dates exactes de la manifestation aérienne (2 jours consécutifs maximum) : et

- le lieu exact de la manifestation aérienne :

Code postal : Ville :

- Catégorie de la manifestation à cocher dans le tableau ci-dessous :

CATEGORIE	IMPORTANCE DE LA MANIFESTATION	NOMBRE D'AERONEFS*	PRIME FORFAITAIRE
<input type="checkbox"/> A	FAIBLE IMPORTANCE :	inférieur ou égal à 5	250€
<input type="checkbox"/> B		supérieur à 5	500€
<input type="checkbox"/> C	MOYENNE IMPORTANCE :	inférieur ou égal à 15	750€
<input type="checkbox"/> D		Supérieur à 15	1 000€
<input type="checkbox"/> E	GRANDE IMPORTANCE :	inférieur ou égal à 30	1 250€
<input type="checkbox"/> F		Supérieur à 30	1 500€

*(Présentation au sol, en évolution, baptêmes, quel que soit le nombre de largages de parachutistes, le nombre de parapentistes et de deltistes)

Mode de règlement :

- Par chèque à l'ordre d'AIR COURTAGE ASSURANCES
- Virement bancaire (merci d'indiquer le nom du club en référence du virement) : FR76 1780 6002 0062 2142 9088 526 / BIC : AGRIFRPP878

Je reconnais avoir reçu et pris connaissance de :

- des termes, conditions et exclusions de la police N° FR00010259AV17A.
- La Fiche d'information légale d'AIR COURTAGE ASSURANCES (mentionnant notamment notre identité complète, RCS, numéro et adresse ORIAS, service réclamation,...)

Je déclare que les renseignements qui précèdent sont, à ma connaissance, exacts et accepte qu'ils servent de base à l'établissement du contrat. TOUTE RETICENCE OU DECLARATION INTENTIONNELLEMENT FAUSSE, TOUTE OMISSION OU DECLARATION INEXACTE ENTRAINE SUIVANT LE CAS LES SANCTIONS PREVUES AUX ARTICLES L113-8 (NULLITE DU CONTRAT) ET L113-9 (REDUCTION DES INDEMNITES) DU CODE DES ASSURANCES.

Date :

Nom, Prénom :

Signature :

